

La responsabilité du membre de conseil de fondation – témoignages

Dans notre monde, l'argent n'est souvent pas là où on en aurait besoin.

Siéger dans le conseil d'une fondation donatrice de taille moyenne, cela signifie pour moi apporter ma contribution, à mon échelle, pour acheminer l'aide là où elle permettra de soulager des personnes en détresse ou de donner des ailes à un projet (socio-)culturel. **Il en va de notre responsabilité d'assurer un accès équitable à notre soutien, de mettre en place des processus clairs et d'être transparents.** Il m'importe tout particulièrement que nous, en tant que personnes ou en tant qu'instance, ne prenions pas trop de place, et que nous nous contentions de nous concentrer sur notre rôle : faire de la place pour des mesures et initiatives qui fassent régner davantage de justice dans la coexistence sociale.

→ Laura Bösiger, membre du conseil de fondation de la Cassinelli-Vogel-Stiftung

La joie et l'engagement sont indispensables dans un conseil de fondation. Siéger dans un conseil, cela signifie pour moi assumer des responsabilités, partager des connaissances, être ouvert à ce qui est nouveau. **J'apprécie les processus de décision courts, et je trouve enrichissant de contribuer activement à ce que les ressources financières soient engagées efficacement pour la bonne cause.** Dans les premières années, j'ai souvent trouvé pénible que les choses avancent aussi lentement, et que mes collègues ne voient pas la nécessité de changer. Maintenant que je suis président de la fondation abritante Corymbo, je profite de la marge de manœuvre stratégique dont je dispose pour optimiser progressivement les processus de travail, pour emprunter des voies nouvelles dans la recherche de membres pour le conseil de fondation et pour apporter ma contribution à la scène suisse des fondations. Ensemble nous irons plus loin !

→ Robert Müller, président de la fondation Corymbo